

Compte-rendu CTSD du 2 avril 2019 par l'UNSA Services Judiciaires

Loi de programmation promulguée :

Le premier président précise ne pas encore avoir toutes les réponses aux questions posées sur :

- la fusion des TI et TGI
- la fusion des greffes CPH, TI et TGI sur sites communs (grandes villes),

Une réunion d'information réunissant les magistrats / fonctionnaires des TI et CPH se tiendra à **la Cour le lundi 3 juin 2019 à 14h00** en présence de M. Peimane Ghaleh-Marzban, directeur de la DSJ. A cette occasion, les juridictions concernées fermeront exceptionnellement afin que tous les personnels puissent être présents.

Concernant les juges d'instruction, le département des Alpes de haute Provence ne sera pas concerné à priori par la réforme.

Pour mettre en place la Loi, il a été décidé de créer, au plan régional, 4 groupes de travail sur :

- la fusion TI, TGI et CPH
- la spécialisation des juridictions
- la phase d'enquête / procédure pénale générale
- l'aménagement des peines

Une directrice de projet sera nommée. Il sera demandé à ce que les membres du CTSD soient conviés à participer.

Un point sera fait en juin, au prochain CTSD, sur la mise en œuvre de la Loi. Le premier président annonce que l'organisation pour la mise en place de la réforme sera évoquée dans les diverses instances de dialogue comme les Assemblées.

Suivi des délibérations du CT du 27 novembre 2018

Médecine de prévention : la visite médicale doit être passée tous les 5 ans. Une note sera diffusée en 2019 pour RAPPEL.

Dispositif de remboursement du taxi en cas d'audience tardive : il est demandé à ce que le dispositif soit étendu à Nice et autres juridictions.

État du plan de prévention des risques psycho-sociaux

L'enquête auprès des agents dans les Bouches du Rhône est consultable sur l'intranet à l'adresse : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/ca-aixenprovence-intranet/les-juridictions-du-ressort-12740/aix-en-provence-12773/le-tgi-daix-en-provence-mobilise-contre-les-rps-114808.html>

Le premier président souhaite prioriser notamment le tutorat des agents en changement de poste dans les grandes structures (les petites structures bénéficiant d'un tutorat inter juridiction).

Situation des effectifs de fonctionnaires

La CAP ne publie plus les postes susceptibles d'être vacants (SDV) conformément à la loi.

Propositions de redéploiements

La "politique" actuelle est au redéploiement et non à la création de postes. A noter : **120 emplois physiques de fonctionnaires sont vacants** en valeur absolue tous corps confondus sur le ressort.

Le coût des déplacements pour les recrutements nationaux est lourd concernant les personnes venant de province et surtout de la PACA. Il est indiqué par le SAIJ que les **vacataires candidats à ces postes peuvent être remboursés du voyage pour le recrutement sans concours à hauteur d'un remboursement par an.**

Un calendrier des rencontres va être prévu à partir de JUIN pour les dialogues de gestion sur la question des ressources humaines au regard de la réforme à mettre en place.

CLI et cellules informatiques de proximité (CIP)

Note de l'UNSA Services Judiciaires :

La cellule informatique de proximité permet de professionnaliser la fonction de CLI avec compétence territoriale. Elle rajoute cependant une couche hiérarchique, le responsable de cellule. Ces postes seront rattachés au SAIJ et pourvus par redéploiement : pour la première vague, 8 CIP : 4 de catégorie B, 1 SA, 2 AA et 1 AT (voir les fiches de postes parues pour les CAP de mutations des corps correspondants).

Une circulaire concernant la mise en place de ces cellules a été annoncée pour avril 2019.

A terme, 11 CLI de plus seront nommés (d'ici 2020/2022).

Actuellement, il y a 30 CLI sur le ressort. Nous allons passer à 19 mais ce seront des agents dédiés à temps complet à cette tâche.

L'UNSA Services Judiciaires a voté pour des créations d'emplois et non pour des redéploiements.

GA-PAIE

Le portail HARMONIE permettra la gestion administrative et financière des ressources humaines. Chaque agent sera acteur de sa fiche. Il est demandé une formation pour chaque utilisateur soit l'ensemble des fonctionnaires.

La bascule est prévue pour le dernier trimestre de l'année 2019.

L'ouverture du portail se fera en juin, mais l'un des derniers volets du portail (Diadème) sera opérationnel en 2020.

Questions diverses

L'UNSA Services judiciaires soulève les difficultés rencontrées au TGI d'Aix en Provence :

- Le site de Pratesi a été infecté par des rats qui ont rongé les câbles engendrant des problèmes techniques (électriques et informatiques),
- Le site Carnot est en difficulté à cause des travaux de construction : un mur très haut vient plonger les bureaux dans le noir,

Les chefs de Cour vont interroger les chefs de la juridiction concernée.

Date du prochain CTSD : mercredi 12 juin 2019 à 14h00.